

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

#### ➤ ENVIRONNEMENT

1°) Le conseil municipal décide d'accorder les subventions 2017 aux associations de la manière suivante :

Association	Subvention 2017
ACCA de Migné-Auxances	390€
Les croqueurs de pommes	100€
TOTAL	490€

2°) Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau (Syndicat Clain Aval) de réaliser des travaux d'aménagement et d'entretien de la rivière Auxance et ses affluents.

#### ➤ CULTURE

3°) Le conseil municipal décide d'accorder les subventions 2017 aux associations de la manière suivante :

Association	Subvention 2017
Atelier décoratif de porcelaine	220€
Le Chœur de l'Auxance	600€
Les Baladins de l'Auxances	
Migné-Auxances Mémoires	1 400€ + 900€ subv. except.
Bridge Mignanxois	120€
Théâtre de la Pierre Blanche	800€
Les Chopalos	600€
Comité de Jumelage	2 500€
ACPG-CATM	80€
FNACA	70€
VRID	250€
FNCAC	70€
TOTAL	6 710€ 900€ subv. except.

➤ SPORTS ET LOISIRS

4°) Le conseil municipal décide d'accorder les subventions 2017 aux associations de la manière suivante :

Associations	Subventions 2017
ALMA Rando	500€
ALMA Escalade	2500€
OMSFEL	5500€
USMA Football	8700€
Club des Anciens Fouteux	200€
USMA Athlétisme	3600€
USMA Handball	5400€
Cyclos de l'Auxance	300€
Avenir Cyclo du Val d'Auxance	1400€
USMA Tennis	3500€
Tennis de Table de Migné-Auxances	450€
Gymnastique Volontaire	900€
Les Archers de l'Auxance	400€
MIAIKI	100€
Poitiers Migné Echecs	3400€
Futur ô Club Judo	1400€
ASEPMA	331€
Migné-Auxances Basket Club	700€
Dynamic Karaté Pont' Ach Boxing Club	400€
USMA Volley Ball	800€
Checker's Migné Country Club	350€
TOTAL	40 831€

➤ ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

5°) Pour la crèche halte-garderie « La Ribambelle », le Conseil Municipal décide de fixer la participation journée/enfant à 3,00€/heure avec un maximum de 28 248 heures (contre 35 208 heures réalisées en 2016), d'attribuer une subvention d'équipement de 1 200€ au titre de l'année 2017 (identique en 2016) pour le renouvellement de matériel. Le montant prévisionnel de la participation 2017 s'élève à 91 876€.

- 6°) Le conseil municipal décide d'accorder les subventions 2017 aux associations de la manière suivante :

Associations	Subventions 2017
Association des parents d'élèves de Migné FCPE	352€
Association des parents d'élèves Robert et Camille	538€
Association des parents d'élèves de Limbre	116€
Association des anciens élèves des écoles publiques de Migné	305€
Association des parents d'élèves APEL l'Eau Vive	124€
TOTAL	1 435€

- 7°) Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 4 902€ à l'école Robert Desnos pour une classe de voile au « Château d'Oléron ».

➤ FINANCES ET FISCALITE

- 8°) Le Conseil adopte à l'unanimité moins 2 votes contre et 3 abstentions, le budget 2017 qui s'équilibre à **8 719 000€** dont **5 980 000€** en fonctionnement et **2 739 000€** en investissement.

Les données présentées sont conformes à celles débattues lors de la séance du débat d'orientations budgétaires du 23 mars 2017.

- 9°) Le Conseil Municipal décide de reconduire en 2017 les taux 2016 des impôts directs locaux qui sont fixés comme suit : taux de la taxe d'habitation : 17,85%, taux de la taxe sur le foncier bâti : 20,20%, taux de la taxe sur le foncier non bâti : 50,00% (Taux inchangés depuis 2010).

➤ CONTENTIEUX

- 10°) Dans le cadre de la requête adressée à la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux par Monsieur Alexandre REKKAB, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à ester en défense et désigne Maître Valérie BROSSIER pour représenter la commune.

- 11°) Dans le cadre de la requête adressée à la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux par Madame et Monsieur Jean-Louis CHOUMIL, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à ester en défense et désigne Maître Valérie BROSSIER pour représenter la commune.

Fait à Migné-Auxances, le 13 avril 2017

Le Maire,  
Florence JARDIN